

Répartition du coût du service 2016

Table des matières

Liste des tableaux

Tableau 1 Répartition par fonction du coût du service 2016 (M\$)	6
Tableau 2 Répartition par fonction de la base de tarification 2016 (k\$)	7
Tableau 3 Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service 2016 (M\$)	8
Tableau 4 Description des facteurs de répartition de la base de tarification	9
Tableau 5 Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service	10
Tableau 6 Description des facteurs de répartition par service	13
Tableau 7 Répartition par composante du coût du service 2016 (M\$)	14
Tableau 8 Répartition par service du coût du service 2016 (M\$)	15
Tableau 9 Répartition du coût du service 2016 (M\$)	16
Tableau 10 Effet de l'imputation des revenus de point à point à court terme sur les coûts répartis à chaque service 2016 (M\$)	17

Modifications depuis la demande R-3903-2014¹

Facteur de répartition – rubrique Frais reportés - passage aux PCGR des États-Unis

1 Cette nouvelle rubrique est attribuée directement aux différentes fonctions.

Facteur de répartition – rubrique Frais reportés - implantation et application des normes CIP v5

2 Cette nouvelle rubrique est attribuée aux différentes fonctions sur la base des heures de
3 maintenance des directions de la VPEI.

Facteur de répartition – rubrique Compte d'écarts - pénalités liées aux services complémentaires

4 Cette nouvelle rubrique est attribuée aux différentes fonctions sur la base des immobilisations
5 corporelles nettes en exploitation et des actifs incorporels nets de l'année concernée.

Facteur de répartition – rubrique Actifs stratégiques

6 Cette nouvelle rubrique est attribuée aux différentes fonctions sur la base des immobilisations
7 corporelles nettes en exploitation et des actifs incorporels nets de l'année concernée, excluant
8 les actifs de Télécommunications.

Facteur de répartition – rubrique Actifs réglementaires

9 Une règle de répartition a été ajoutée à cette rubrique due au reclassement des frais de
10 développement aux actifs réglementaires suite au passage aux principes comptables
11 généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »)². Les frais de
12 développement sont attribués directement à la fonction Soutien.

Fonction – Charge de désactualisation

13 Cette fonction est retirée du tableau « Répartition par fonction du coût de service » suite au
14 passage aux PCGR des États-Unis.

Facteur de répartition – rubrique Amortissement – retraits d'actifs

15 Dans la décision D-2015-017³, au paragraphe 545, la Régie de l'énergie (la « Régie ») s'est dite
16 satisfaite des modifications apportées au facteur de répartition de la rubrique Amortissement –
17 retraits d'actifs. Elle retenait également que le Transporteur, pour l'année témoin 2015, n'était
18 pas en mesure d'identifier d'actifs spécifiques pouvant faire l'objet d'une affectation directe. Pour
19 l'année 2016, le Transporteur n'est pas en mesure d'identifier des actifs spécifiques pouvant
20 faire l'objet d'une attribution directe.

¹ Demande tarifaire 2015 du Transporteur.

² Dossier R-3927-2015 (Demande du Transporteur et du Distributeur relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (US GAAP).

³ Dossier R-3903-2014 (Demande tarifaire 2015 du Transporteur).

Tableau 1
Répartition par fonction du coût du service 2016 (M\$)

1 Fonctions	2 Base de tarification 13 soldes					7 Rendement sur la base de tarification (note 2)	8 Dépenses nécessaires à la prestation du service					13 Revenus requis
	2 Spécifiques	3 CCR et CT (note 1)	4 Soutien (note 1)	5 Télécom. (note 1)	6 Total		8 Spécifiques	9 CCR et CT (note 3)	10 Soutien (note 3)	11 Télécom. (note 3)	12 Total	
1 Raccordements des centrales	2 601,0	20,1	66,1	100,2	2 787,4	193,7	143,0	15,5	59,1	3,9	221,6	415,3
2 Postes élévateurs	1 629,9	12,6	41,4	62,8	1 746,7	121,4	123,3	9,7	37,0	2,5	172,5	293,9
3 Raccordement de type Toulnostouc	109,9	0,8	2,8	4,2	117,7	8,2	5,5	0,7	2,5	0,2	8,8	17,0
4 Autres	1 520,1	11,7	38,6	58,6	1 629,0	113,2	117,8	9,1	34,6	2,3	163,7	276,9
5 Lignes de raccordements	971,0	7,5	24,7	37,4	1 040,6	72,3	19,7	5,8	22,1	1,5	49,1	121,4
6 Raccordement de type Toulnostouc	160,6	1,2	4,1	6,2	172,1	12,0	3,2	1,0	3,7	0,2	8,1	20,1
7 Autres	810,4	6,3	20,6	31,2	868,5	60,3	16,5	4,8	18,4	1,2	41,0	101,3
8 Réseau	11 238,0	86,7	285,6	433,0	12 043,3	836,6	727,4	67,1	255,4	17,0	1 067,0	1 903,6
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	1 864,4	14,4	47,4	71,8	1 998,0	138,8	135,7	11,1	42,4	2,8	192,1	330,9
10 Très haute tension - Autres	3 890,1	30,0	98,9	149,9	4 168,9	289,7	297,2	23,2	88,4	5,9	414,7	704,4
11 450 kV	581,0	4,5	14,8	22,4	622,6	43,2	14,0	3,5	13,2	0,9	31,6	74,8
12 Haute tension	4 902,4	37,8	124,6	188,9	5 253,7	364,9	280,5	29,3	111,4	7,4	428,6	793,5
13 Raccordements des clients	3 181,9	24,5	80,9	122,6	3 409,9	236,9	295,5	19,0	72,3	4,8	391,6	628,5
14 Postes abaisseurs	2 714,7	20,9	69,0	104,6	2 909,3	202,1	260,3	16,2	61,7	4,1	342,4	544,5
15 Raccordements des clients haute tension	467,2	3,6	11,9	18,0	500,7	34,8	35,1	2,8	10,6	0,7	49,2	84,0
16 Interconnexions	1 097,2	8,5	27,9	42,3	1 175,9	81,6	87,5	6,6	24,9	1,7	120,7	202,3
17 Churchill Falls	75,8	0,6	1,9	2,9	81,2	5,6	10,4	0,5	1,7	0,1	12,7	18,3
18 Ontario	445,0	3,4	11,3	17,1	476,9	33,1	17,0	2,7	10,1	0,7	30,5	63,6
19 Autres	576,5	4,4	14,7	22,2	617,8	42,9	60,1	3,4	13,1	0,9	77,6	120,5
20 Total	18 118,1	139,7	460,5	698,1	19 416,5	1 348,8	1 253,5	108,2	411,8	27,4	1 800,9	3 149,7

Note 1 : Répartition des actifs CCR et CT, Soutien et Télécommunications au prorata des actifs spécifiques

Note 2 : Répartition au prorata de la base de tarification 13 soldes

Note 3 : Répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service des fonctions CCR et CT, Soutien et Télécommunications au prorata des actifs spécifiques

Tableau 3
Répartition par fonction des dépenses nécessaires à la prestation du service 2016 (M\$)

1 Rubriques	3		4				8 Total	9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	10 Très haute tension - Autres	11			13 Total	15			18				21 CCR et CT	22 Soutien	23 Télécom.	24 Total
	Postes élévateurs		Raccordements des centrales			Réseau				Raccordements des clients				Interconnexions										
	Raccordement de type Touloustouc	Autres	Total	Raccordement de type Touloustouc	Autres	Total				450 kV	Haute tension	Total		Postes abaisseurs	Raccordements des clients haute tension	Total	Churchill Falls	Ontario	Autres	Total				
1 Charges nettes d'exploitation	0,4	29,7	30,1	0,1	2,8	2,9	33,0	29,2	70,5	0,9	65,2	165,8	97,9	8,6	106,5	2,4	2,0	12,9	17,3	84,6	335,8	742,9		
2 Charges brutes directes	0,4	38,5	39,0	0,1	4,0	4,1	43,0	29,9	81,9	0,8	86,3	199,0	101,1	9,6	110,7	2,4	1,7	14,4	18,4	98,9	113,5	583,5		
3 Charges de services partagés	0,1	8,9	9,0	0,0	0,9	0,9	9,9	6,4	19,7	0,2	19,0	45,2	21,4	2,1	23,5	0,6	0,3	2,9	3,8	10,5	253,3	346,4		
4 Coûts capitalisés	(0,1)	(17,3)	(17,5)		(2,0)	(2,0)	(19,5)	(6,8)	(30,2)	(0,1)	(39,1)	(76,2)	(23,5)	(3,1)	(26,6)	(0,5)	(0,0)	(4,2)	(4,8)	(5,3)	(22,0)	(154,3)		
5 Facturation interne	(0,0)	(0,4)	(0,4)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,5)	(0,3)	(1,0)	(0,0)	(1,0)	(2,3)	(1,1)	(0,1)	(1,2)	(0,0)	(0,0)	(0,2)	(0,2)	(19,5)	(9,0)	(32,7)		
6 Autres charges	4,9	85,9	90,8	4,2	19,0	23,3	114,1	112,4	262,5	20,8	228,9	624,5	158,0	26,8	184,7	8,2	15,4	48,2	71,8	26,2	77,7	26,2	1 125,3	
7 Achats de services de transport											13,4	13,4						5,7	5,7				19,1	
8 Achats d'électricité																						15,1	15,1	
9 Amortissement	4,4	79,4	83,8	3,5	15,6	19,1	102,8	104,5	245,8	18,3	194,7	563,3	146,4	24,8	171,2	7,9	13,5	40,1	61,5	25,6	46,9	63,8	1 035,0	
10 Taxes	0,5	6,5	7,0	0,8	3,5	4,2	11,2	7,9	16,6	2,5	20,9	47,9	11,6	2,0	13,6	0,3	1,9	2,4	4,7	0,6	15,8	6,8	100,4	
11 Autres revenus de facturation interne																							(44,3)	(44,3)
12 Frais corporatifs	0,2	2,6	2,8	0,3	1,4	1,7	4,5	3,0	6,6	0,9	8,0	18,5	4,6	0,8	5,4	0,1	0,8	0,9	1,8	0,1	0,7	1,2		32,2
13 Compte d'écarts - coût de retraite	(0,0)	(0,7)	(0,7)	(0,0)	(0,1)	(0,1)	(0,8)	(0,6)	(1,5)	(0,0)	(1,6)	(3,7)	(2,0)	(0,2)	(2,1)	(0,0)	(0,0)	(0,3)	(0,4)	(2,6)	(2,2)			(11,9)
14 Frais reportés - coûts de mises en service de projets non autorisés											0,2	0,2												0,2
15 Frais reportés - passage aux PCGR des États-Unis				(1,4)	(6,4)	(7,8)	(7,8)	(8,6)	(41,1)	(8,3)	(21,0)	(79,0)		(0,9)	(0,9)	(0,3)	(1,1)	(1,9)	(3,3)			(0,2)		(91,2)
16 Frais reportés - implantation et application des normes CIP v5	0,0	0,7	0,7	0,0	0,1	0,1	0,8	0,6	1,4	0,0	1,7	3,8	2,1	0,2	2,3	0,0	0,0	0,3	0,4		0,0			7,2
17 Compte d'écarts - pénalités liées aux services complémentaires	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)
18 Intérêts reliés au remboursement gouvernemental					(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,1)		(0,0)	(0,2)	(0,4)		(0,0)	(0,0)			(0,0)	(0,0)					(0,5)
19 Facturation externe	(0,0)	(0,3)	(0,4)	(0,1)	(0,2)	(0,3)	(0,7)	(0,2)	(1,1)	(0,2)	(0,6)	(2,1)	(0,3)	(0,1)	(0,3)	(0,0)		(0,0)	(0,1)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(3,2)
20 Total	5,5	117,8	123,3	3,2	16,5	19,7	143,0	135,7	297,2	14,0	280,5	727,4	260,3	35,1	295,5	10,4	17,0	60,1	87,5	108,2	411,8	27,4		1 800,9

Tableau 4
Description des facteurs de répartition de la base de tarification

Rubrique	Critère	Description du facteur
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend la direction Installations de transport – Sud-Ouest, la direction Installations de transport – Nord-Est, la direction Exploitation du réseau et la direction Plans et soutien opérationnel. Les autres unités du Transporteur sont le Bureau du Président, la direction principale Planification, expertise et Affaires réglementaires ainsi que les directions Contrôle des mouvements d'énergie, Informatique du transport, Planification financière et contrôleur.
Postes	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Lignes	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Autres actifs de réseau	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Actifs de soutien	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Télécom.	Affectation directe	Attribution directe à la fonction Télécommunications.
Actifs incorporels	Affectation directe	Attribution directe aux fonctions concernées.
Actifs réglementaires	Affectation directe	Les actifs réglementaires reliés aux Frais de développement sont attribués directement à la fonction Soutien.
Actifs réglementaires	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les actifs réglementaires, excluant les frais de développement, sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Contributions internes et autres	Affectation directe	Les contributions internes des actifs reliés aux raccordements de type Touloustouc sont attribuées directement aux fonctions concernées.
Contributions internes et autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les contributions internes et autres sont attribuées aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant celles reliées aux engagements de type Touloustouc).
Remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le remboursement gouvernemental est attribué aux différentes fonctions sur la base des immobilisations corporelles nettes en exploitation des lignes aériennes du territoire sud de la direction Installations de transport – Sud-Ouest de l'année concernée.
Encaisse réglementaire	Charges brutes directes	L'encaisse réglementaire est attribuée selon les charges brutes directes aux différentes fonctions.
Matériaux, combustible et fournitures	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les matériaux, combustibles et fournitures sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Actifs stratégiques	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les actifs stratégiques sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).

Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service

Rubrique	Critère	Description du facteur
Toutes les rubriques	Règles corporatives	Les unités principales du Transporteur comprennent la vice-présidence Exploitation des installations (VPEI) ainsi que d'autres unités. La VPEI comprend la direction Installations de transport – Sud-Ouest, la direction Installations de transport – Nord-Est, la direction Exploitation du réseau et la direction Plans et soutien opérationnel. Les autres unités du Transporteur sont le Bureau du Président, la direction principale Planification, expertise et Affaires réglementaires ainsi que les directions Contrôle des mouvements d'énergie, Informatique du transport, Planification financière et contrôleur.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges brutes directes	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Exploitation du réseau et la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour le bureau du VPEI et la direction Plans et soutien opérationnel, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges brutes directes	Heures de maintenance	Pour les directions Installations de Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien.
Charges de services partagés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Exploitation du réseau et la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour le bureau du VPEI et la direction Plans et soutien opérationnel, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Charges de services partagés	Heures de maintenance	Pour les directions Installations de Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien.
Coûts capitalisés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Exploitation du réseau et la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour le bureau du VPEI et la direction Plans et soutien opérationnel, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures aux investissements des directions de la VPEI.
Coûts capitalisés	Heures aux investissements	Pour les directions Installations de Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures aux investissements de chacune des directions.

Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)

Rubrique	Critère	Description du facteur
Facturation interne émise	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien.
Facturation interne émise	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour la direction Exploitation du réseau et la direction Contrôle des mouvements d'énergie sont attribués directement à la fonction CCR et CT.
Facturation interne émise	Affectation directe	Pour le bureau du VPEI et la direction Plans et soutien opérationnel, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Facturation interne émise	Heures de maintenance	Pour les directions Installations de Transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les heures de maintenance de chacune des directions.
Achats de services de transport	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement aux fonctions Interconnexions autres et Réseau haute tension.
Achats d'électricité	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Amortissement	Affectation directe	Les montants relatifs à l'amortissement des immobilisations corporelles en exploitation ainsi que les actifs incorporels sont attribués directement aux fonctions.
Amortissement	Immobilisations nettes des postes et lignes	Les montants relatifs aux retraits d'actifs sont attribués aux fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation des postes et lignes.
Amortissement	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à l'amortissement autres que ceux mentionnés précédemment sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Taxes municipales et scolaires	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Soutien.
Taxes autres	Affectation directe	Les montants relatifs aux taxes autres des actifs de télécommunications sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Taxes autres	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets de l'année concernée (excluant les actifs de Télécommunications).
Autres revenus de facturation interne	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement à la fonction Télécommunications.
Frais corporatifs	50 % charges brutes directes 50 % immobilisations nettes	Le montant est réparti entre les fonctions selon la règle corporative, c'est-à-dire dans une proportion de 50 % selon les charges brutes directes et 50 % selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation.
Compte d'écarts – coût de retraite	Masse salariale	Attribution selon la masse salariale aux différentes fonctions.

Tableau 5
Description des facteurs de répartition des dépenses nécessaires à la prestation du service (suite)

Rubrique	Critère	Description du facteur
Frais reportés – coûts de mises en service de projets non autorisés	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement aux fonctions concernées.
Frais reportés – passage aux PCGR des États-Unis	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique sont attribués directement aux fonctions concernées.
Frais reportés – implantation et application des normes CIP v5	Heures de maintenance	Les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les heures de maintenance des directions de la VPEI.
Compte d'écarts – pénalités liées aux services complémentaires	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets.
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	Immobilisations nettes des lignes aériennes du Territoire Sud	Le montant relatif à cette rubrique est attribué aux différentes fonctions selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation des lignes aériennes territoire sud de la direction Installations de Transport Sud-Ouest de l'année concernée.
Facturation externe	Affectation directe	Les montants relatifs à cette rubrique pour les autres unités du Transporteur sont attribués directement à la fonction Soutien.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour le bureau du VPEI et la direction Plans et soutien opérationnel, les montants relatifs à cette rubrique sont répartis selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets.
Facturation externe	Immobilisations nettes et actifs incorporels nets	Pour les directions installations de transport Sud-Ouest et Nord-Est, les montants relatifs à cette rubrique sont attribués selon les immobilisations corporelles nettes en exploitation et les actifs incorporels nets.

Tableau 6
Description des facteurs de répartition par service

Rubrique	Critère	Description du facteur
Postes élévateurs – raccordements de type Toulnustouc	Affectation directe	Affectation directe au service de transport de point à point.
Postes élévateurs – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Lignes de raccordement – raccordements de type Toulnustouc	Affectation directe	Affectation directe au service de transport de point à point.
Lignes de raccordement – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Très haute tension – Mtl-Qc et boucle Mtl	Part des besoins en puissance	Répartition par service selon la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme.
Très haute tension – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
450 kV	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Haute tension	Part des besoins en puissance	Répartition par service selon la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme.
Postes abaisseurs	Affectation directe	Affectation directe au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.
Raccordements des clients haute tension	Affectation directe	Affectation directe au service de transport pour l'alimentation de la charge locale.
Churchill Falls	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Ontario	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.
Interconnexions – autres	Part des besoins en puissance Part des besoins en énergie	Répartition par service selon la somme pondérée par le facteur d'utilisation de : – la part des besoins en puissance du service dans les besoins en puissance totaux des services de transport à long terme ; – la part des besoins en énergie du service dans les besoins en énergie totaux des services de transport à long terme.

Tableau 7
Répartition par composante du coût du service 2016 (M\$)

1 Fonctions	Répartition par composante							9 Total
	2 % Puissance	3 % Énergie	4 % Spécifique	5 Facteur de répartition*	6 Puissance	7 Énergie	8 Spécifique	
1 Raccordements des centrales					158,7	219,6	37,1	415,3
2 Postes élévaleurs					116,2	160,8	17,0	293,9
3 Raccordement de type Touloustouc			100,0%	E			17,0	17,0
4 Autres	41,9%	58,1%		B	116,2	160,8		276,9
5 Lignes de raccordements					42,5	58,8	20,1	121,4
6 Raccordement de type Touloustouc			100,0%	E			20,1	20,1
7 Autres	41,9%	58,1%		B	42,5	58,8		101,3
8 Réseau					1 451,2	452,4		1 903,6
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	100,0%			C	330,9			330,9
10 Très haute tension - Autres	41,9%	58,1%		A	295,5	409,0		704,4
11 450 kV	41,9%	58,1%		A	31,4	43,4		74,8
12 Haute tension	100,0%			C	793,5			793,5
13 Raccordements des clients							628,5	628,5
14 Postes abaisseurs			100,0%	D			544,5	544,5
15 Raccordements des clients haute tension			100,0%	D			84,0	84,0
16 Interconnexions					84,9	117,4		202,3
17 Churchill Falls	41,9%	58,1%		A	7,7	10,6		18,3
18 Ontario	41,9%	58,1%		A	26,7	36,9		63,6
19 Autres	41,9%	58,1%		A	50,5	69,9		120,5
20 Total					1 694,7	789,4	665,6	3 149,7

- * (A) Facteur de répartition puissance-énergie basé sur le facteur d'utilisation du réseau :
 $\% \text{ Puissance} = 1 - \% \text{ Énergie}$; $\% \text{ Énergie} = \text{Besoins en énergie} / (\text{Besoins en puissance} \times 8\,784) = (217\,542 \text{ GWh} \times 1\,000) / (42\,658 \text{ MW} \times 8\,784) = 58,1 \%$
- (B) Facteur de répartition puissance-énergie basé sur le facteur d'utilisation de la sous-fonction :
 $\% \text{ Puissance} = 1 - \% \text{ Énergie}$; $\% \text{ Énergie} = \text{Besoins en énergie} / (\text{Besoins en puissance} \times 8\,784) = (217\,542 \text{ GWh} \times 1\,000) / (42\,658 \text{ MW} \times 8\,784) = 58,1 \%$
- (C) Facteur de répartition puissance basé sur la pointe du réseau
- (D) Affectation directe à la charge locale
- (E) Affectation directe au service de point à point

Tableau 8
Répartition par service du coût du service 2016 (M\$)

1 Fonctions	Répartition par service					7 Total
	2 % Charge locale	3 % Point à point	4 Facteur de répartition*	5 Charge locale	6 Point à point	
1 Raccordements des centrales				327,8	87,5	415,3
2 Postes élévateurs				240,0	53,9	293,9
3 Raccordement de type Toulnostouc		100,0%	E		17,0	17,0
4 Autres	86,7%	13,3%	B	240,0	36,9	276,9
5 Lignes de raccordements				87,8	33,6	121,4
6 Raccordement de type Toulnostouc		100,0%	E		20,1	20,1
7 Autres	86,7%	13,3%	B	87,8	13,5	101,3
8 Réseau				1 676,3	227,3	1 903,6
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	89,0%	11,0%	C	294,5	36,3	330,9
10 Très haute tension - Autres	86,7%	13,3%	A	610,5	93,9	704,4
11 450 kV	86,7%	13,3%	A	64,8	10,0	74,8
12 Haute tension	89,0%	11,0%	C	706,4	87,1	793,5
13 Raccordements des clients				628,5		628,5
14 Postes abaisseurs	100,0%		D	544,5		544,5
15 Raccordements des clients haute tension	100,0%		D	84,0		84,0
16 Interconnexions				175,3	27,0	202,3
17 Churchill Falls	86,7%	13,3%	A	15,8	2,4	18,3
18 Ontario	86,7%	13,3%	A	55,1	8,5	63,6
19 Autres	86,7%	13,3%	A	104,4	16,1	120,5
20 Total				2 808,0	341,7	3 149,7

- * (A) Puissance : Charge locale = 37 974 MW ; Point à point = 3 076 MW à MASS et NE + 1 608 MW autres = 4 684 MW
Énergie : Charge locale = 184 859 GWh ; Point à point = 23 112 GWh à MASS et NE + 9 571 GWh autres = 32 683 GWh
- (B) Puissance : Charge locale = 37 974 MW ; Point à point = 3 076 MW à MASS et NE + 1 608 MW autres = 4 684 MW
Énergie : Charge locale = 184 859 GWh ; Point à point = 23 112 GWh à MASS et NE + 9 571 GWh autres = 32 683 GWh
- (C) Puissance : Charge locale = 37 974 MW ; Point à point = 4 684 MW
- (D) Affectation directe à la charge locale
- (E) Affectation directe au service de point à point

Tableau 9
Répartition du coût du service 2016 (M\$)

1 Fonctions	2 Charge locale				6 Point à point				10 Total
	3 Puissance	3 Énergie	4 Spécifique	5 Sous-total	6 Puissance	7 Énergie	8 Spécifique	9 Sous-total	
	1 Raccordements des centrales	141,2	186,6		327,8	17,4	33,0	37,1	
2 Postes élévateurs	103,4	136,6		240,0	12,8	24,2	17,0	53,9	293,9
3 Raccordement de type Toulnostouc							17,0	17,0	17,0
4 Autres	103,4	136,6		240,0	12,8	24,2		36,9	276,9
5 Lignes de raccordements	37,8	50,0		87,8	4,7	8,8	20,1	33,6	121,4
6 Raccordement de type Toulnostouc							20,1	20,1	20,1
7 Autres	37,8	50,0		87,8	4,7	8,8		13,5	101,3
8 Réseau	1 291,9	384,4		1 676,3	159,3	68,0		227,3	1 903,6
9 Très haute tension - Mtl-Qc et boucle autour Mtl	294,5			294,5	36,3			36,3	330,9
10 Très haute tension - Autres	263,0	347,5		610,5	32,4	61,4		93,9	704,4
11 450 kV	27,9	36,9		64,8	3,4	6,5		10,0	74,8
12 Haute tension	706,4			706,4	87,1			87,1	793,5
13 Raccordements des clients			628,5	628,5					628,5
14 Postes abaisseurs			544,5	544,5					544,5
15 Raccordements des clients haute tension			84,0	84,0					84,0
16 Interconnexions	75,5	99,8		175,3	9,3	17,6		27,0	202,3
17 Churchill Falls	6,8	9,0		15,8	0,8	1,6		2,4	18,3
18 Ontario	23,7	31,4		55,1	2,9	5,5		8,5	63,6
19 Autres	45,0	59,4		104,4	5,5	10,5		16,1	120,5
20 Total	1 508,6	670,8	628,5	2 808,0	186,1	118,6	37,1	341,7	3 149,7

Tableau 10
Effet de l'imputation des revenus de point à point à court terme sur les coûts répartis à chaque service 2016 (M\$)

Mise à jour présentée en suivi de la décision D-2010-032, page 116

1	2	3	4
Revenus et coûts	Charge locale	Point à point	Total
1 Revenus	2 776,3	373,3	3 149,6
2 Revenus à long terme	2 776,3	342,4	3 118,7
3 Revenus à court terme		30,9	30,9
4 Coûts répartis	2 808,0	341,7	3 149,7
5 Moins : part des revenus à court terme*	27,5	3,4	30,9
6 Coûts répartis nets**	2 780,5	338,4	3 118,8

* Part de 89 % pour la charge locale et 11 % pour le point à point.

** La différence entre les revenus à long terme et les coûts répartis nets résulte de l'arrondi.